



*Chaque personne a droit d'accéder aux divers univers de connaissance, de développer pleinement ses aptitudes et d'exercer les dispositions de son intelligence : C'est ainsi qu'elle s'épanouit dans ce que l'on peut appeler, à juste titre, l'humanisme complet.*

Rapport Parent 1963-1966

## Beaucoup restent à faire pour les étudiants en situation de handicap

Dans le contexte de la croissance rapide du nombre d'étudiants en situation de handicap et plus particulièrement des populations dites émergentes, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport publiait, l'automne dernier, trois études portant sur l'accès aux études postsecondaires pour ces personnes. (Vous trouverez les références aux différentes études à la fin de ce texte.)

Dans ces études, les chercheurs plaident la reconnaissance par le MELS des étudiants ayant des troubles d'apprentissage, des troubles déficitaires de l'attention avec ou sans hyperactivité ou des troubles mentaux au même titre que les étudiants ayant une déficience fonctionnelle majeure ou une autre déficience reconnue. Pour appuyer leur argumentaire, ils prennent en exemple l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et les États-Unis (bien qu'il y ait des variations d'un État à l'autre, ces étudiants sont généralement reconnus) ainsi que l'évolution du contexte législatif québécois : *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* entrée en vigueur en 2004 et la prise en compte par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse de la discrimination vécue par ces personnes.

Par contre, une telle reconnaissance engage une meilleure évaluation des étudiants, entre autres pour ceux ayant des troubles d'apprentissage, comme base pour mettre en place des mesures d'accommodement et des services adéquats. Plusieurs intervenants interrogés par Roberts et Wolforth affirment qu'il est difficile de déterminer les mesures d'accommodement à mettre en place lorsque l'étudiant ne possède pas toute la documentation requise. Pour pallier cette lacune, les chercheuses proposent la création d'un bureau d'évaluation centralisé inspiré du modèle ontarien (créé à la suite du *Learning Opportunities Task Force*) et le remboursement à l'étudiant, par l'Aide financière aux études, de la majeure partie des coûts liés à l'évaluation.

Outre le besoin d'une meilleure évaluation des étudiants, les recherches révèlent que les enseignants, les répondants et les autres professionnels disent manquer de formation et d'information concernant les troubles d'apprentissage, les troubles déficitaires de l'attention avec ou sans hyperactivité et les troubles mentaux. L'importance de répondre aux besoins des enseignants se confirme lorsque les étudiants interrogés affirment que l'appui de leurs professeurs est le facilitateur le plus important dans la réussite de leurs études et qu'encore peu d'entre eux ont recours aux services adaptés. Dans une recherche de 2006, Fichten et ses collaborateurs affirment qu'uniquement 1 % des étudiants ayant des troubles d'apprentissage dans le réseau collégial québécois étaient connus des services adaptés comparativement à 6 % dans les autres provinces canadiennes.

À la lecture des recherches, on constate que malgré le fait que les populations étudiantes en situation de handicap soient de plus en plus présentes dans les établissements d'enseignement postsecondaire, l'accès aux études supérieures ne se fait pas encore sans obstacles.

- SAINT-ONGE, Mireille, Julie TREMBLAY et Dominic GARNEAU (Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et en intégration sociale et Institut de réadaptation en déficience physique de Québec). *L'offre de service pour les étudiantes et étudiants des cégeps ayant un problème de santé mentale ou un trouble mental — Rapport synthèse*, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Québec, 2010, 23 p. [en ligne]

<http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/index.asp?page=fiche&id=1383> (consulté en février 2011).

Les chercheurs ont interrogé des répondants, psychologues et autres professionnels en contact direct avec les étudiants ayant des problèmes de santé mentale ou des troubles mentaux dans 16 cégeps. De plus, les étudiants et les enseignants de ces établissements ont été invités à remplir un questionnaire en ligne.

- BONNELLI, Hélène et collaborateurs (Direction des affaires étudiantes universitaires et collégiales). *Portrait des étudiantes et des étudiants en situation de handicap et des besoins émergents à l'enseignement postsecondaire — une synthèse des recherches et de la consultation — Version abrégée*, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Québec, 40 p. [en ligne]

<http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/index.asp?page=fiche&id=1384> (consulté en février 2011).

L'étude fait le point sur l'état de la situation des étudiants en situation de handicap, particulièrement ceux ayant des troubles d'apprentissage ou des troubles de santé mentale, dans les réseaux collégial et universitaire. Le document trace un portrait global des modes de prestation de services dans les réseaux des cégeps et des universités ainsi que dans les collèges privés subventionnés et non subventionnés. Cette synthèse visait à dégager des constats et des besoins pour la révision des programmes et des documents concernant l'accueil et l'intégration de ces étudiants dans les établissements d'enseignement postsecondaire.

- WOLFORTH, Joan et Elizabeth ROBERTS. *La situation des étudiantes et étudiants présentant un trouble d'apprentissage ou un trouble de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité qui fréquentent les cégeps au Québec : ce groupe a-t-il un besoin légitime de financement et de services? — Résumé d'une étude*, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Québec, 53 p. [en ligne]

<http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/index.asp?page=fiche&id=1388> (consulté en février 2011).

Cette recherche révèle les principaux résultats d'une enquête menée en 2009 auprès d'étudiants, d'enseignants, de répondants et de professionnels dans les collèges publics et privés du Québec. Les différents troubles d'apprentissage y sont décrits de manière détaillée. De plus, les chercheuses s'appuient sur une multitude de recherches. Le lecteur trouvera à la fin du rapport une bibliographie exhaustive.

L'utilisation du genre masculin n'a que pour seul but d'alléger le texte.

## Le Comité interordres met à l'essai de nouveaux formulaires

Le Comité interordres expérimente, depuis l'automne dernier et ce jusqu'au mois de mai, différents formulaires pour accompagner les étudiants dans leur transition du collège vers l'université et leur assurer une intégration harmonieuse. Ces formulaires sont destinés tant aux étudiants qu'aux intervenants. L'expérimentation vise à uniformiser les formulaires déjà utilisés pour la transmission d'informations tant à l'intérieur des établissements (entre les services aux étudiants en situation de handicap, les professeurs et les professionnels) qu'entre les établissements. Il est à noter que la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse a participé à l'aspect légal de la rédaction de ces documents.

Vous pouvez consulter ces formulaires sur le site du Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur (CAPRES) au :

<http://www.quebec.ca/capres/Publications/Projet-interordre/Transition.shtml>

Depuis peu, le Comité interordres a mis en ligne son site Internet. Celui-ci témoigne de l'avancement des travaux du Comité sur la transition entre les études collégiales et universitaires pour les étudiants des populations émergentes.

Pour visiter le site du Comité interordres :

<http://www.matransition.com/>

## Ateliers de formation à l'Université de Montréal

Le Centre d'études et de formation en enseignement supérieur (CEFES) de l'Université de Montréal (UdeM) offre des ateliers de formation sur les mesures de soutien pédagogique destinées aux étudiants ayant un trouble d'apprentissage ou un trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH).

L'atelier, dispensé en collaboration avec le Centre de soutien aux études et de développement de carrière (CSEDC), le Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH) et la Faculté des sciences de l'éducation (FSE), est présenté par une équipe multidisciplinaire composée de professeurs de la FSE et de professionnels des services de soutien aux étudiants de l'université (BSESH et CSEDC). Il a pour but de sensibiliser les participants aux mesures de soutien pédagogique à offrir (en classe et hors de la classe) aux étudiants ayant un diagnostic de trouble d'apprentissage ou de TDAH.

La présentation aborde des questions relatives aux responsabilités de l'université en matière d'accommodement pédagogique et de soutien à ces étudiants, aux effectifs dans les institutions postsecondaires au Québec, à la présentation des différents troubles d'apprentissage et aux manifestations en classe liées à ces troubles ainsi que des services offerts à l'UdeM.

La présentation est disponible sur le site suivant :

[http://www.cefes.umontreal.ca/ressources/communications/Relationetudiant/CEFES\\_TDAH.pdf](http://www.cefes.umontreal.ca/ressources/communications/Relationetudiant/CEFES_TDAH.pdf)

Nissim Louis  
Conseiller  
BSESH  
UdeM

## NOUVELLE PARUTION

### La funambule, le fil et la toile : Transformations réciproques du sens du handicap

L'essai de Patrick Fougeyrollas, *La funambule, le fil et la toile : transformations réciproques du sens du handicap*, paru l'automne dernier aux Presses de l'Université Laval, présente une synthèse de 30 années de recherche sur le phénomène du handicap et plus particulièrement dans le domaine des classifications et des définitions conceptuelles du handicap. De plus, l'auteur y retrace l'évolution du modèle du Processus de production du handicap dont il est l'un des principaux concepteurs.

Rappelons que Patrick Fougeyrollas est directeur de l'enseignement et du soutien scientifique à l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRDPO) et chercheur au Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et en intégration sociale (CIRRS). Il est également président du Réseau international sur le Processus de production du handicap (RIPPH).

Patrick Fougeyrollas

*La funambule, le fil et la toile : transformations réciproques du sens du handicap*

Presses de l'Université Laval

Québec, 2010, 315 p.

## REVUE DE PRESSE

### Lettre ouverte de la CDPDJ sur l'intégration à la classe ordinaire

En lien avec le débat sur l'intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse publiait, en octobre dernier, une lettre ouverte afin d'exposer ses réflexions entourant cette question.

Pour lire la lettre :

[http://www.inclusif.ca/?numero\\_journal=653#contenu](http://www.inclusif.ca/?numero_journal=653#contenu)

### La Fédération des cégeps réclame plus d'argent pour offrir des services

La Fédération des cégeps a réagi publiquement au début du mois de mars pour réclamer des investissements de la part du MELS afin de faire face à la forte augmentation des étudiants en situation de handicap dans les cégeps du Québec. L'organisme réclame 13 millions de dollars pour répondre à l'ensemble des besoins de ces étudiants.

Pour voir l'article du journal *Le Soleil* du 3 mars 2011 sur cette question :

[http://www.inclusif.ca/index.php?numero\\_journal=684&idarticle=2685#articles](http://www.inclusif.ca/index.php?numero_journal=684&idarticle=2685#articles)

## La FNEEQ-CSN se joint à la coalition Pour une intégration réussie

Au début du mois de mars, les syndicats d'enseignants, dont la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN), l'Association des pédiatres du Québec ainsi que des parents se sont regroupés afin de sensibiliser la population aux problèmes liés à l'intégration scolaire des EHDAA. Les membres de la Coalition désirent également interpeller le gouvernement pour qu'il respecte ses engagements et qu'il apporte les correctifs nécessaires à une situation qui, selon eux, est devenue inacceptable.

La FNEEQ-CSN estime que l'intégration des élèves en classe ordinaire et dans les cégeps doit répondre aux besoins de ces élèves, mais qu'il est nécessaire également de respecter le milieu et le personnel qui en sont responsables.

Pour plus d'information sur la Coalition :

<http://www.pouruneintegrationreussie.org/>

Pour lire le communiqué de la FNEEQ-CSN :

[http://www.inclusif.ca/index.php?numero\\_journal=688&idarticle2717#articles](http://www.inclusif.ca/index.php?numero_journal=688&idarticle2717#articles)

## Lettre de la COPHAN adressée à la ministre Line Beauchamp

Dans le même contexte, la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN) a écrit à la ministre Line Beauchamp afin de dénoncer les campagnes syndicales qui véhiculent l'idée selon laquelle l'intégration scolaire constitue un recul et est « allée trop loin ». L'organisme voulait également rappeler à la ministre que le Québec pouvait s'enorgueillir d'avoir pris le parti, depuis de nombreuses années, de privilégier l'intégration des EHDAA à la classe ordinaire.

Pour lire la lettre :

[http://www.inclusif.ca/index.php?numero\\_journal=690&id\\_article=2733#articles](http://www.inclusif.ca/index.php?numero_journal=690&id_article=2733#articles)

Également en lien avec le lancement de la coalition Pour une intégration réussie, voici des liens vers des réactions de différents intervenants.

Communiqué de l'Association québécoise des troubles d'apprentissage (AQETA) :

[www.inclusif.ca/index.php?numero\\_journal=688&idarticle=2718#articles](http://www.inclusif.ca/index.php?numero_journal=688&idarticle=2718#articles)

Lettre ouverte de l'AQIS, de l'AQRIPH et de la COPHAN :

[http://www.inclusif.ca/index.php?numero\\_journal=689&id\\_article=2723#articles](http://www.inclusif.ca/index.php?numero_journal=689&id_article=2723#articles)

Éditoriaux du *Soleil* et de *La Presse*

parus le lundi 14 mars 2011 :

[http://www.inclusif.ca/index.php?numero\\_journal=689&id\\_article=2720#articles](http://www.inclusif.ca/index.php?numero_journal=689&id_article=2720#articles)

## AILLEURS SUR LA PLANÈTE ÉDUCATION

### Controverse à la Winnipeg University

Au début de la session d'hiver, une controverse entourant l'obtention d'un doctorat par un étudiant ayant des problèmes de santé mentale a éclaté alors qu'un professeur est allé devant les tribunaux afin que l'on retire son diplôme à cet étudiant. Celui-ci ayant d'importants épisodes d'anxiétés avait été exempté de l'examen de synthèse.

Pour lire l'article. : [http://www.inclusif.ca/index.php?numero\\_journal=670&id\\_article=2587](http://www.inclusif.ca/index.php?numero_journal=670&id_article=2587)

### De nouveaux éléments concernant la passation d'examens

Un article du site Inside Higher Ed souligne que les étudiants américains en situation de handicap pourront obtenir plus facilement des mesures d'accommodement lors de la passation d'examens. Ceci est dû à l'entrée en vigueur des nouvelles règles de l'*Americans with Disabilities Act* et à l'entente hors cours intervenue entre the National Board of Medical Examiners et un étudiant de Yale University.

Pour lire l'article :

[http://www.insidehighered.com/news/2011/03/01/federal\\_settlement\\_with\\_medical\\_examiners\\_reinforces\\_ada\\_regulations\\_for\\_testing\\_accommodations\\_for\\_students\\_with\\_disabilities](http://www.insidehighered.com/news/2011/03/01/federal_settlement_with_medical_examiners_reinforces_ada_regulations_for_testing_accommodations_for_students_with_disabilities)

## À mettre à vos agendas

### Table de travail sur l'accommodement des besoins particuliers au collégial (CDPDJ)

Mercredi 6 avril 2011, à l'Université du Québec à Montréal.

### Colloque du Réseau international sur le Processus de production du handicap (RIPPH)

« Participation à la vie éducative, apprentissages et transitions »

Jeu 7 avril 2011, à l'Université du Québec à Montréal

Pavillon Sherbrooke (200, rue Sherbrooke Ouest).

### La 4<sup>e</sup> Journée contact employeurs/personnes handicapées du Comité d'adaptation de la main-d'œuvre pour personnes handicapées (CAMO-PH)

Jeu 7 avril 2011, au Centre Mont-Royal, 2200 rue Mansfield, 4<sup>e</sup> étage (métro Peel)

Inscriptions au [www.camo.qc.ca](http://www.camo.qc.ca) avant le 1<sup>er</sup> avril.

Information : 1 888 522-331

### Journée d'étude de l'AQICEBS

Vendredi 8 avril 2011, au Complexe des sciences Pierre-Dansereau,

Pavillon Président-Kennedy (PK) de l'UQAM, 201, rue Président-Kennedy, salle PK-1140.

Plan du campus <http://www.uqam.ca/campus/pavillons/pk.htm>

### Assemblée générale de l'AQICEBS

12 et 13 mai 2011, à l'Université du Québec en Outaouais, Campus Saint-Jérôme,

5, rue Saint-Joseph, Saint-Jérôme, (Ordre du jour et local suivront prochainement).

### Conseils d'administration de l'AQICEBS

Dates à confirmer

### Conférence de l'Association des services aux étudiants des universités et collèges du Canada (ASEUCC)

Du dimanche 19 au mercredi 22 juin 2011, à l'Université Ryerson de Toronto.

Le Bulletin de l'AQICEBS est une publication de l'Association québécoise interuniversitaire des conseillers aux étudiants ayant des besoins spéciaux. Sa mission est de favoriser le développement de l'expertise professionnelle de ses membres et la reconnaissance de son champ d'intervention.

#### Rédaction :

Louise Blouin

Christian Généreux

Nissim Louis

#### Révision :

Louise Blouin

#### Conception graphique et mise en page :

Rémi Filion

Site Internet : [www.aqicebs.qc.ca](http://www.aqicebs.qc.ca)